

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	792 500		792 500	150 000		642 500	428.33
Chiffre d'affaires NET	792 500		792 500	150 000		642 500	428.33
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1	2		1	70.00
Total des Produits d'exploitation (I)			792 501	150 002		642 499	428.33
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			291 889	43 162		248 728	576.27
Impôts, taxes et versements assimilés			2 285	1 118		1 167	104.41
Salaires et traitements			45 000	15 000		30 000	200.00
Charges sociales			21 320	6 587		14 734	223.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 063	1 844		1 219	66.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	3		1	56.64
Total des Charges d'exploitation (II)			363 559	67 713		295 846	436.91
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			428 942	82 289		346 653	421.26
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

Certifié conforme

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		428 942		82 289	346 653	421.26
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			75		75	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		75			75	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		688	137		552	403.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		75	789		714	90.50
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		763	926		162	17.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		688	926		237	25.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		104 112	18 397		85 715	465.92
Total des produits (I+III+V+VII)		792 576	150 002		642 574	428.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		468 434	87 036		381 398	438.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		324 141	62 966		261 175	414.79

Certifié conforme

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

HAIZE HEGOA RE

*Société par actions simplifiée unipersonnelle - Capital : 1 000 euros
Siège social : 5 Rue Iduski Alde - 64122 URRUGNE
RCS Bayonne 847 642 048
(la « Société »)*

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE-PRESIDENT DU 30 JUIN 2023

Paris, le 30 JUIN 2023.

Le soussigné,

Certifié conforme

- Monsieur LAHITTE Bertrand agissant en sa qualité de Président et associé unique de la Société

I – A DECLARE STATUER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Quitus au Président
- Affectation des résultats de l'exercice

II - A adopté les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 324 141 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes. En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

- Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice l'exercice s'élevant à 324 141 euros de la manière suivante :

Affectation

- Dividendes :

A titre de dividendes soit 15.000 euros.

3

- **Affectation au report à nouveau**

Au titre du report à nouveau : 309 141 euros

Certifié conforme

- **Répartition après affectation**

Cette affectation aura pour effet de porter :

- le montant des capitaux propres à 555 300 euros
- celui des réserves à 100 euros
- celui du report à nouveau à la somme de 554 300.

- **Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est donc de 150 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION – CONVENTION REGLEMENTEE

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice



3

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

* * * * *

De tout ce que dessus, le Président a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

ASSOCIE UNIQUE-PRESIDENT	Paraphes	Signatures
M. Bertrand LAHITTE DILIGENT		

Certifié conforme

Société HAIZE HEGOA

5 RUE IDUSKI ALDE

64122 URRUGNE

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme



CABINET STEPHANE FAUGER

35 BOULEVARD RICHARD WALLACE

92800 PUTEAUX

0147980623

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	43 303	4 047	39 256	3 627	35 630	982.45	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	625		625	700	75	10.71		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	43 928	4 047	39 881	4 327	35 555	821.76		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	22 000		22 000		22 000		
	Autres créances	51 808		51 808	44 356	7 452	16.80	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	632 044		632 044	218 936	413 108	188.69		
Charges constatées d'avance (3)	974		974	1 287	313	24.31		
Total III	706 826		706 826	264 579	442 247	167.15		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	750 754	4 047	746 707	268 906	477 801	177.68		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	245 059		182 093		62 966	34.58
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	324 141		62 966		261 175	414.79	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	570 300		246 159		324 141	131.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	24 805		7 880		16 925	214.78
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 304		4 154		1 850	44.54	
Dettes fiscales et sociales	149 298		10 713		138 585	NS	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	176 407		22 747		153 660	675.51
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	746 707		268 906		477 801	177.68

Certifié conforme

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

176 407

22 747

Société HAIZE HEGO A

5 RUE IDUSKI ALDE

64122 URRUGNE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CABINET STEPHANE FAUGER

35 BOULEVARD RICHARD WALLACE

92800 PUTEAUX

0147980623

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 000
Total	12 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 464
Dettes fiscales et sociales	252
Total	1 716

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	974
Total	974

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus